

Fonds Larche (cote MS 215)

INVENTAIRE REALISE PAR SIDONIE VICET, 2018

Table des matières

Zone d'identification	1
Référence	1
Intitulé.....	1
Dates extrêmes	1
Zone du contexte	1
Les producteurs du fonds	1
Historique de l'acquisition du fonds	1
Zone du contenu de la structure.....	1
Description sommaire du fonds.....	1
Classement.....	1
Conditions d'accès et d'utilisation des documents	1
Accessibilité.....	1
Conditions de reproduction.....	2
Contrôle de la description.....	2
Inventaire du fonds	3
Ordonnanciers	3

Zone d'identification

Référence

FR Pôle Pharmacie-Biologie-Cosmétologie, BIU Santé, Université Paris V Descartes / Ms 215.

Intitulé

Fonds LARCHE.

Dates extrêmes

De 1896 à 1972.

Zone du contexte

Les producteurs du fonds

- **Cote MS 215-01 à 27** : M. Léon Antoine LEJEUNE.
- **Cote MS 215-28** : Mlle LASSALLE.
- **Cote MS 215-29 à 34** : Mlle Simone BRÉARD.

Aucune étude ou article n'a été écrit sur cette officine. Le *Guide du Rosenwald* (**cote P 40079**) ne donne aucune information de diplôme pour M. Léon Antoine Lejeune, bien qu'il y soit cité. Cependant, cette source reste incomplète puisque les renseignements étaient envoyés par les pharmaciens sur la base du volontariat.

Historique de l'acquisition du fonds

Le fonds Larche provient d'un don du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens. Il a été reçu à la Bibliothèque Interuniversitaire de Santé en 2012.

Zone du contenu de la structure

Description sommaire du fonds

- **Cotes MS 215-01 à 34** : un ensemble de trente-quatre ordonnanciers, datés du mois de janvier 1896 au mois de novembre 1972 et rédigés par les pharmaciens Léon Antoine Lejeune, Mlle Lassalle et Simone Bréard.

L'inventaire répertorie chaque volume de ce fonds. Les ordonnanciers comportent parfois des annotations manuscrites.

Classement

Les ordonnanciers sont classés chronologiquement. Le classement d'origine a été conservé. Le rangement du fonds en magasin dépend du format des ordonnanciers et de la taille des différents lots.

Conditions d'accès et d'utilisation des documents

Accessibilité

L'ensemble du Fonds Larche est consultable au Pôle Pharmacie de la BIU Santé (4, avenue de l'Observatoire 75006 Paris).

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter la responsable des Collections du pôle Pharmacie :

Catherine BLUM

catherine.blum@biusante.parisdescartes.fr

Téléphone : 01 53 73 95 26

La bibliothèque du pôle Pharmacie est ouverte de 9h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 18h30 le samedi.

Conditions de reproduction

Les photographies sans flash sont autorisées dans le cadre de recherches.

Pour toute demande de reproduction de documents, vous pouvez consulter la page « Fourniture et reproduction de documents (PEB/ILL) » sur le site internet de la BIU Santé :

<http://www.biusante.parisdescartes.fr/aide/peb/index.php>

Contrôle de la description

Cet instrument de recherche a été rédigé selon la norme générale internationale de description archivistique ISAD (G) et selon la norme internationale sur les notices d'autorités utilisées pour les archives relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles ISAAR (CPF).

Inventaire du fonds

Ordonnanciers

MS 215-01	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 3 janvier 1896. Rédigé par M. Lejeune, Léon Antoine, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 19 à 2 746 Du 3 janvier 1896 au 20 avril 1897 [2]-144 feuillets
MS 215-02	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 30 mars 1897. Rédigé par M. Lejeune, Antoine, pharmacien. Notes manuscrites sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 2 747 à 5 455 Du 20 avril 1897 au 23 mai 1898 [2]-144 feuillets
MS 215-03	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 11 mai 1898. Rédigé par M. Lejeune, Antoine, pharmacien. Notes manuscrites sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 5 456 à 8 188 Du 23 mai 1898 au 30 mai 1899 [2]-148 feuillets
MS 215-04	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 30 mai 1899. Rédigé par M. Antoine Lejeune, pharmacien. Notes manuscrites sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 8 189 à 10 939

			Du 30 mai 1899 au 13 mai 1900 [2]-148 feuillets
MS 215-05	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 11 mai 1900. Rédigé par M. Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites sur les pages de garde.	Numéros d'ordres de 10 940 à 13 702 Du 13 mai 1900 au 30 mai 1901 [2]-148 feuillets
MS 215-06	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 24 mai 1901. Rédigé par M. Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes.	Numéros d'ordres de 13 703 à 16 396 Du 30 mai 1901 au 5 mai 1902 [2]-150 feuillets
MS 215-07	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 18 décembre 1903. Rédigé par M. Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde.	Numéros d'ordres de 21 564 à 24 085 Du 17 décembre 1903 au 9 août 1944 [2]-146 feuillets
MS 215-08	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 2 mai 1905. Rédigé par M. Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde.	

Numéros d'ordres de 26 607 à 29 361
Du 3 mai 1905 au 13 février 1906
[2]-150 feuillets

MS 215-09	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 12 novembre 1906. Rédigé par M. Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 32 040 à 34 815 Du 17 octobre 1906 au 7 juillet 1907 [4]-297 pages
MS 215-10	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 4 juillet 1907. Rédigé par M. Antoine Léon Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 34 816 à 37 560 Du 8 juillet 1907 au 7 juin 1908 [3]-150 feuillets
MS 215-11	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 6 juin 1908. Rédigé par M. Léon Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 37 561 à 40 305 Du 7 juin 1908 au 17 avril 1909 [3]-150 feuillets
MS 215-12	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 20 avril 1909. Rédigé par M. Léon Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet

sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde.

Numéros d'ordres de 40 306 à 43 475

Du 17 avril 1909 au 20 mars 1910

[3]-150 feuillets

MS 215-12 bis	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 5 octobre 1909. Rédigé par M. Léon Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 42 047 à 58 492 Du 7 octobre 1909 au 12 mars 1916 [3]-150 feuillets
MS 215-13	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 4 mars 1910. Rédigé par M. Léon Antoine Lejeune, pharmacien. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 43 477 à 46 694 Du 21 mars 1910 au 14 mars 1911 [3]-150 feuillets
MS 215-14	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 11 mars 1911. Rédigé par M. Léon Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 46 695 à 49 510 Du 14 mars 1911 au 29 février 1912 [3]-150 feuillets
MS 215-15	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 23 février 1912. Rédigé par M. Léon Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet

sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde.

Numéros d'ordres de 49 511 à 52 388
Du 1^{er} mars 1912 au 20 février 1913
[3]-150 feuillets

MS 215-16	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 52 389 à 55 238 Du 20 février 1913 au 15 février 1914 [3]-150 feuillets
MS 215-17	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 14 février 1914. Rédigé par M. Léon Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 55 239 à 58 073 Du 15 février 1914 au 3 octobre 1915 [3]-150 feuillets
MS 215-18	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 12 mars 1916. Rédigé par M. Lejeune Antoine, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par l'adjoint au maire de la ville de Larche mobilisé. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 58 493 à 61 437 Du 12 mars 1916 au 6 août 1918 [4]-151 feuillets
MS 215-19	Registre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 14 août 1917. Rédigé par M. Lejeune Antoine, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde. Certaines feuilles sont volantes. Numéros d'ordres de 61 438 à 65 143

Du 6 août 1918 au 30 mars 1920
[8]-396 pages

MS 215-20	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 27 mars 1920. Rédigé par M. Lejeune Léon Antoine, pharmacien. Notes manuscrites sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 65 144 à 68 054 Du 30 mars 1920 au 20 avril 1922 [4]-151 feuillets
MS 215-21	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Ouvrage entièrement manuscrit. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 8 septembre 1928. Rédigé par M. Lejeune Léon Antoine, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 77 696 à 80 199 Du 15 septembre 1928 au 20 juillet 1929 [1]-132 feuillets
MS 215-22	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Ouvrage entièrement manuscrit. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 20 juillet 1929. Rédigé par M. Lejeune, Léon Antoine, pharmacien. Notes manuscrites et étiquettes collées sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 80 200 à 82 337 Du 20 juillet 1929 au 15 avril 1930 [1]-115-[2] feuillets
MS 215-23	Livre copie d'ordonnances	Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 16 avril 1930. Rédigé par M. Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites sur les pages de garde. Numéros d'ordres de 82 338 à 86 650 Du 16 avril 1930 au 19 décembre 1931 [4]-199-[2] feuillets

MS 215-24	Livre copie d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 18 décembre 1931. Rédigé par M. Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde.</p> <p>Numéros d'ordres de 86 651 à 91 723 Du 19 décembre 1931 au 8 février 1934 [4]-250-[2] feuillets</p>
MS 215-25	Livre copie d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 20 janvier 1934. Rédigé par M. Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites et estampilles sur les pages de garde.</p> <p>Numéros d'ordres de 91 724 à 96 456 Du 9 février 1934 au 22 avril 1936 [4]-250-[1] feuillets</p>
MS 215-26	Livre copie d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 20 avril 1936. Rédigé par M. Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Notes manuscrites et estampille sur les pages de garde.</p> <p>MS 215-26 (01) : enveloppe avec des notes manuscrites, entre les feuillets 206 et 207.</p> <p>Numéros d'ordres de 96 457 à 101 154 Du 23 avril 1936 au 4 août 1938 [4]-253 feuillets</p>
MS 215-27	Livre copie d'ordonnances	<p>Reliure cartonnée. Édité par l'ancienne Maison Brioude, J. Halinbourg successeur à Paris. Approuvé par le « maire de la ville de Larche (Corrèze), chef de la police municipale », le 31 juillet 1938. Rédigé par M. Antoine Lejeune, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés par le maire de la ville de Larche. Estampilles sur les pages de garde.</p>

MS 215-27 (01) : lettre tapuscrite de la Chambre syndicale demandant la déclaration de stocks de produits contingentes dans toutes les officines, sans date, entre les feuillets 19 et 20.

MS 215-27 (02) : « Tarif des principales spécialités » des Laboratoires Leprestre et Cie à Paris, feuille datée du 1^{er} décembre 1940, entre les feuillets 26 et 27.

MS 215-27 (03) : feuille d'étiquettes de « prix marqué à majorer [...] taxe d'armement comprise », datée de 1939, entre les feuillets 53 et 54.

MS 215-27 (04) : feuille d'ordonnance du Docteur Daux à Terrasson, datée du 19 janvier 1943, entre les feuillets 125 et 126.

Numéros d'ordres de 101 155 à 106 407
Du 5 août 1938 au 4 novembre 1942
[3]-248 feuillets

MS 215-28	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par le « président de la Délégation spéciale de Larche », le 1^{er} janvier 1943. Rédigé par Mlle Lassalle, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le président de la Délégation spéciale de Larche.</p> <p>MS 215-28 (01) à (04) : feuilles d'ordonnance des Docteurs B. Marty et P.-J. Soufron à Larche, datées des 22, 23 janvier, 6 et 7 février 1946, au début du document.</p> <p>MS 215-28 (05) : feuille de notes manuscrites, entre les pages 140 et 141.</p> <p>Numéros d'ordres de 107 000 à 120 536 Du 5 janvier 1943 au 18 janvier 1947 [8]-400 pages</p>
-----------	--------------	---

MS 215-29	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Alexis Jaubert, maire de Larche (Corrèze) », le 17 janvier 1947. Rédigé par Mlle Simone Bréard, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le maire de la ville de Larche.</p> <p>Numéros d'ordres de 120 537 à 122 260 Du 18 janvier 1947 au 13 mars 1948 [8]-200 pages</p>
-----------	--------------	---

MS 215-30	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Alexis Jaubert, maire de Larche », le 13 mars 1948. Rédigé par Mlle Bréard, pharmacien.</p> <p>MS 215-30 (01) à (03) ; (05) : feuilles de notes manuscrites, entre les pages 118 et 119, entre les pages 126 et 127, entre les pages 186 et 187, et entre les pages 326 et 327.</p> <p>MS 215-30 (04) : feuille d'ordonnance du Docteur Daux à Terrasson, datée du 12 février 1946, entre les pages 326 et 327.</p> <p>Numéros d'ordres de 122 261 à 129 408 Du 13 mars 1948 au 28 octobre 1950 [8]-400 pages</p>
MS 215-30 bis	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun.</p> <p>MS 215-30 bis (01) : feuille de notes manuscrites, entre les pages 486 et 487.</p> <p>Numéros d'ordres de 300 047 à 312 830 Du 9 janvier 1946 au 28 avril 1948 [8]-600 pages</p>
MS 215-31	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par le « maire de la commune de Larche », le 25 octobre 1950. Rédigé par Mlle Bréard, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le maire de la ville de Larche.</p> <p>Numéros d'ordres de 129 409 à 135 946 Du 28 octobre 1950 au 19 mai 1953 [8]-400 pages</p>
MS 215-32	Ordonnancier	<p>Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Alexis Jaubert, maire de Larche (Corrèze) », le 18 mai 1953. Rédigé par Mlle Simone Bréard, pharmacien. Le dernier feuillet est signé et estampillé par le maire de la ville de Larche.</p> <p>Numéros d'ordres de 135 960 à 146 033 Du 19 mai 1953 au 10 juin 1956 [8]-600 pages</p>

MS 215-33 Ordonnancier Reliure cartonnée. Édité par la Coopération pharmaceutique française de Melun. Approuvé par « Alexis Jaubert, maire de Larche (Corrèze) », le 7 mars 1959. Rédigé par Mlle Simone Bréard, pharmacien. Le dernier feuillet est signé et estampillé par le maire de la ville de Larche.

Numéros d'ordres de 154 841 à 166 879
Du 9 mars 1959 au 17 juillet 1962
[8]-600 pages

MS 215-34 Registre pour
copies
d'ordonnances Reliure cartonnée. Édité par les Établissements Engelhard à Angoulême (Charente). Approuvé par « Alfred Vitrat, maire de Larche », le 1^{er} mars 1972. Rédigé par Mlle Simone Bréard, pharmacien. Le premier et le dernier feuillet sont signés et estampillés par le maire de la ville de Larche.

Numéros d'ordres de 239 659 à 250 495
Du 2 mars au 25 novembre 1972
[5]-250 feuillets
